

## Programme TEEP

Transition Énergétique dans les Établissements Publics

REPONSES AUX DEMANDES D'ÉCLAIRCISSEMENTS

DOSSIER DE L'AO N° 511854KFW

Fourniture et installation d'un système solaire photovoltaïque  
d'autoproduction électrique intégré au bâtiment auprès de l'Académie  
Diplomatique Internationale de Tunis

N°	Questions	Réponses
1/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture du plan des charpentes métalliques existantes</li> <li>- Fourniture de la capacité portante de la structure</li> <li>- Fourniture des plans des cheminements des câbles AC Courant fort, des gaines techniques et des regards de tirage existants</li> </ul>	Tous les documents et plans nécessaires seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu après l'accord de l'Académie diplomatique.
2/	- L'inclinaison de la charpente tend vers 0, ce qui pourrait nuire aux performances des panneaux solaires en raison de l'accumulation de poussière et d'eau.	Pour des considérations architecturales, les modules seront installés horizontalement. Se référer aux exigences du DAO.
3/	- La distance entre les pannes existantes est très importante (environ 4,5 m), ce qui ne permet pas une installation efficace avec des rails en aluminium, dont la portée maximale est d'environ 2 m.	<p>Le soumissionnaire est appelé à proposer la structure de fixation des modules conformément aux exigences de la <i>Section VII. 2. Spécifications Techniques</i> du DAO :</p> <p>Il est à noter que les solutions adoptées pour la fixation des modules, par la société retenue pour l'exécution du marché doivent faire l'objet d'une approbation du bureau de contrôle mandaté par l'ANME.</p>
4/	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est impossible d'installer les onduleurs dans le local abonné pour deux raisons principales : d'une part, la distance DC entre les panneaux et le local technique est très élevée ; d'autre part, le local est déjà encombré par des équipements en place (transformateurs, TGBT), ce qui limite l'espace disponible.</li> <li>- Nous recommandons d'envisager une solution de parking solaire, ce qui pourrait réduire les coûts du projet et faciliter le nettoyage des panneaux lors des opérations de maintenance</li> </ul>	Le soumissionnaire est appelé à respecter le plan d'implantation et les emplacements prévus dans le DAO.
5/	Nous demandons le report de délai pour la soumission par un mois au minimum.	Du fait de la réception d'une seule demande de report et tenant compte des spécificités du projet objet de l'appel d'offres, la date limite pour le dépôt des soumissions est maintenue pour le 26 novembre 2024 (à 10h00).